

Pages d'Histoire

Un Drame Familial au Château de LA PRUNE

(Extrait de « Documents historiques et Généalogiques sur les familles du Rouergue » par H. de BARRAU, recueilli par M. Lionel de Lastic Saint-Jal).



Entre Saint-Antonin et Cordes, s'élève le château féodal de Roquerayne, maintenant restauré et qui appartenait autrefois à la noble famille de LA PRUNE (1).

Là vivait, en 1731, avec ses trois enfants, une dame qui, bien que dans la maturité de l'âge, conservait encore les attraits de la jeunesse. Elle était veuve du seigneur du château.

Parmi les gentilhommes des environs qui fréquentaient sa maison, François de Castanet, seigneur de Cambayrac, se montrait le plus assidu. Il pouvait disposer de sa main, ayant perdu sa femme de bonne heure, et l'on disait, dans le pays, qu'il avait touché le cœur de la belle veuve et qu'il ne tarderait pas à remplacer le défunt. Ses assiduités, les airs de maître qu'il affectait, déplurent aux enfants de Madame de LA PRUNE qui, malgré leur jeunesse et leur peu d'expérience, avaient compris le but de ses visites ou bien en avaient eu la révélation par des propos indiscrets des gens de la maison. Ces jeunes gens, d'un caractère ardent et impétueux, comme tous ceux de leur race, virent avec une extrême déplaisir, les projets de leur mère. Il lui firent des représentations et l'engagèrent à mettre fin à des bruits qui commençaient à courir sur son compte et qu'ils regardaient comme injurieux à l'honneur de leur

(1). — Ce château se trouve à quelques kilomètres de Milhars, sur la route de Milhars à Vaour. Il est bâti sur un promontoire qui domine la route de Lexos à Vindrac. La vue admirable s'étend jusqu'à Cordes et la vallée du Cérou.

nom, en cessant de recevoir M. de Castanet. S'apercevant bientôt que leurs avis demeuraient sans effet et que le prétendant continuait de fréquenter le château, ils résolurent de l'empêcher, à tout prix, d'accomplir ses desseins, dussent-ils employer la violence et les moyens extrêmes. Or un seul expédient leur parut décisif : ce fut de lui ôter la vie, et ils s'arrêtèrent à cet horrible projet avec une énergie qu'on à peine à concevoir dans des adolescents. On prit jour pour la prochaine visite. Deux d'entre eux s'embusquèrent dans la chambre destinée au seigneur de Castanet tandis que le troisième courut à son devant, déguisant sous un air gracieux et une physionomie riante les sinistres pensées qui fermentaient dans son âme.

Il le conduisit dans l'appartement fatal et, à peine en a-t-il franchi le seuil, que les deux autres frères, armés de pistolets tirent sur lui. Monsieur de Castanet tombe atteint de deux balles. Par un effort désespéré, il se relève, saisit une chaise, en frappe un des meurtriers et lui casse le bras. Mais aussitôt, ses forces le trahissent, il tombe de nouveau sur le parquet et ses ennemis l'achèvent de leurs épées.

Le crime consommé, il fallait en faire disparaître les traces. Le cadavre fut laissé tout le jour dans la chambre qu'on eut soin de tenir fermée. Quand la nuit fut venue, les trois frères le transportèrent dans un bois voisin. Montant à cheval, ils coururent par des chemins détournés à Villefranche où ils eurent soin de se montrer de bonne heure le jour suivant.

Cependant le cadavre avait été trouvé dans le bois par des paysans. La justice informa ; de graves soupçons s'élevèrent contre les habitants du château de La Prune. Mais aucun témoin ne déposa contre eux tant leur action avait été enveloppée de mystère. De plus ils objectèrent leur alibi : ils étaient absents lors du crime ; tout Villefranche pouvait l'attester...

Monsieur de Castanet ne laissait que deux enfants en bas âge ; il n'avait auprès de lui ni père, ni frère qui puissent poursuivre activement la vengeance de sa mort et le procès finit par être assoupi.

Mais ce que n'avait pas fait la justice, l'honneur du nom, le cri du sang le fit et il naquit entre les deux familles une de ces animosités dont l'histoire offre peu d'exemples. Les enfants de la victime avaient juré de

venger leur père. Le deuxième d'entre eux, officier de bonne heure, alla rejoindre son corps sous les murs de Prague. Là, il apprit qu'un La Prune se trouvait aussi dans le camp. Il alla aussitôt le provoquer et lui fit mordre la poussière. Depuis cette époque, jamais un La Prune et un Castanet ne se sont trouvés en présence sans que le sang de l'un deux, quelquefois de tous deux, ne soit venu sceller la haine des familles transmise comme un legs héréditaire de vengeance.

Si ce récit, qui est de tradition dans la famille de Castanet, manque d'exactitude, du moins il ne peut y avoir aucun doute sur le fait lui-même qui se trouve constaté par la pièce suivante :

Extrait mortuaire de M. de Castanet.

« L'an mil sept cent trente et un et le premier novembre fut trouvé mort par assassin dans la terre de Tonnac, noble François de Castanet, seigneur de Cambayrac, fut enterré par moi, prieur de Saint Salvy de l'Herm, le deuxième du même mois et an, environ nuit close, et ce après toutes les formalités de la justice dans le cimetière de Saint-Pierre de Tonnac âgé de trente cinq ans environ.

Présents Antoine Pouget et Jean Bénazech, laboureurs dudit lieu qui requis de signer ont dit ne scavoir,

signé RAUZET, ancien curé.

Extrait du registre des mortuaires,

Fait en l'église de Saint Pierre de Tonnac diocèse d'Albi, dûment collationné le 23 Juin 1755, Vaysse curé ».

